

Action métaux

Cfdt symétal
Sud francilien

N°3 juin 2008

Publication du Symétal Cfdt Sud Francilien

18 juin

Conseil
Central

7^e congrès
20-23/05/08
SAINT-ÉTIENNE

Sommaire

- Édito 2
- Représentativité syndicale 3
- Agenda 4
- Intervention du Symétal 5
- Amendements 8
- Intervention FGMM 10
- Bureau fédéral 12
- Conseils locaux 13
- Contacts 24

forts
de notre travail

solidaires
pour un avenir durable



Cfdt symétal
Sud francilien

FGMM
Cfdt
mines métallurgie

ÉDITO



Un congrès sans surprise voir sans enjeu

Saint Etienne ne restera pas un grand cru ! Si le congrès c'est correctement déroulé, l'intérêt des débats restait loin des espérances des syndicats.

Quant au bilan du Symétal CFDT Sud Francilien, nous en sommes fort satisfaits. L'accueil réservé à notre intervention a révélé une salle largement acquise à notre discours, porté par un tonnerre d'applaudissement redoublant de force à la fin. Bien que rejeté, l'amendement que nous avons défendu a obtenu 43% des voix, plus que tous les autres amendements déposés au cours de ce congrès !

Pour autant, ce congrès a montré que trop peu de syndicats sont prêts à remettre en cause les orientations de l'organisation, à proposer de nouvelles voies, à envisager d'autres avenir ! La grande faiblesse des syndicats aujourd'hui est leur capacité de réflexion, faute de temps, faute de militant, mais aussi il faut bien le dire, faute d'opposition dans les instances CFDT. "Avoir raison seul est le meilleur moyen d'appauvrir la réflexion collective" !

Loin du Symétal de vouloir revêtir le costume d'opposant systématique. Nous sommes sur une approche résolument constructive. Notre réformisme doit être moteur dans le progrès social, et non pas un syndic de la propriété France !

Nous sommes à l'orée d'une période de changement de société. Non pas un simple choix entre des visions libérales, sociales démocrates ou d'extrême gauche, mais bel et bien de l'avènement d'une société nouvelle, à créer de toutes pièces.

Le capitalisme tel que nous le connaissons arrive à terme. Il nous faut prendre toute notre place syndicale pour jouer pleinement notre rôle dans cette reconstruction. Contrairement au passé, cette révolution n'est pas dictée par des révoltes sociales ou des rêves de Grand Soir, mais par de nouvelles contraintes environnementales : raréfaction des ressources énergétiques, pollutions, réchauffement climatique, tout concours et nous oblige à de nouvelles réflexions syndicales.

Michel Fourgeaud

Directeur de publication : Michel Fourgeaud,
secrétaire général du Symétal CFDT Sud Francilien
comité de rédaction : les membres du syndicat
conception et réalisation : Thibaut Doumergue
sources documentaires : Symétal CFDT Sud Francilien
Imprimeur : Copie Clean 91300 Massy
Dépôt légal : à parution
tirage : 400 exemplaires
reproduction interdite sans accord écrit de l'éditeur

Réflexion

Tribune libre

Pouvons-nous continuer sur la voie du réformisme tant social que sociétal ? Ne devons nous pas remettre en cause le système quitte à bouleverser nos habitudes de réflexion ?

Pouvons-nous croire un instant que notre mode de vie durera encore bien longtemps comme cela ? Ne serait-il pas préférable d'anticiper son évolution, de l'accompagner, voir de la canaliser au bénéfice des salariés ?

"Gouverner c'est prévoir" dit l'adage ; être responsable c'est regarder la réalité en face plutôt que dire ce que l'on voudrait entendre ! Oui, il nous faut changer de mode de vie, les vérités d'aujourd'hui ne sont certainement pas celles de demain. Notre responsabilité syndicale est de ne pas laisser les salariés croire que le monde qu'ils connaissent restera tel qu'il est jusqu'à la fin des temps. Le monde change, tout change : nos modes de vie, de transport, de consommation, de travail, de partage du travail, de retraite, de solidarité, de répartition des profits, comme nos rapports aux matières premières, à l'énergie, à l'eau, à la nourriture... bref, à tout ce qui compose notre quotidien.

Nous nous devons de réinventer la société ! Une société plus juste, plus solidaire. Une société respectueuse de la nature, donc de l'Homme. Une société bien loin d'un consumérisme compulsif, d'un productivisme malade. Une société enfin, qui ouvrirait la voie de la sagesse, et ferait moins cher payer à nos enfants le prix de nos erreurs d'aujourd'hui.

Représentativité des syndicats

Une vraie réforme

Depuis 1966, dans le secteur privé, cinq confédérations syndicales sont réputées représentatives, avec tous les droits et avantages que cela procure.

L'accord du 9 avril 2008 fait table rase de cette situation et instaure de nouveaux critères de représentativité :

- les effectifs d'adhérents et les cotisations,
- la transparence financière,
- l'indépendance,
- le respect des valeurs républicaines,
- l'influence caractérisée par l'activité, l'expérience et l'implantation géographique et professionnelle du syndicat,
- une ancienneté de deux ans,
- l'audience établie à partir des résultats aux élections professionnelles.

Ce dernier point est capital, car enfin, le vote des salariés est pris en compte pour mesurer la représentativité des syndicats, ce qui est la base de toute démocratie.

1 Deux niveaux pour mesurer la représentativité

Dans les entreprises, il faudra 10% des suffrages exprimés au 1er tour des élections du comité d'entreprise ou de la délégation unique ou, à défaut, des délégués du personnel.

Dans les branches professionnelles et nationales interprofessionnelles, le taux est fixé à 8%.

Ce chiffre est obtenu par le recensement de tous les résultats électoraux et sera déterminé par le Ministère du Travail.

2 Application dans les entreprises

Dans les entreprises avec présence syndicale, les syndicats présentent leurs candidats au 1er tour, et ceux dépassant 10% sont déclarés représentatifs et peuvent désigner des Délégués Syndicaux. Ces DS doivent avoir individuellement recueilli eux aussi 10% des voix mais ne doivent pas forcément être élus.

Dans les entreprises sans présence syndicale, rien de changé : si carence au 1er tour, un deuxième tour est organisé pour les non syndiqués et pas de désignation de DS.

Dans les entreprises avec nouvelle implantation syndicale, les syndicats légalement constitués peuvent désigner un DS, mais celui-ci n'a que 4 heures de délégation mensuelle et ne peut signer des accords.

Si après les premières élections, le syndicat a recueilli plus de 10% des voix, il est déclaré représentatif.

Si le DS a recueilli plus de 10%, il devient un DS avec tous les droits actuels.

Dans toutes les entreprises : à chaque élection, chaque syndicat aura à démontrer sa représentativité par rapport aux salariés.

3 Validation des accords collectifs

Le principe des accords majoritaires est adopté, mais dans une première étape (non définie dans le temps), la majorité est fixée à 30%. Le pouvoir d'opposition des organisations majoritaires est maintenu.

4 Divers

Les autres mesures concernant le financement syndical, la reconnaissance des acteurs du dialogue social et le développement des adhésions aux syndicats sont, comme souvent avec le patronat, renvoyées à des groupes de travail.

Conclusions

Comme on le voit cet accord, qui doit faire l'objet d'une loi, va bouleverser le paysage syndical.

Nul doute que les équipes du SYMETAL Sud Francilien se saisiront de la référence aux votes des salariés pour étendre leur influence.

Ce texte permettra aussi au syndicat de créer de nouvelles implantations.

Michel ULRICH

Agenda des Conseils



CONSEILS LOCAUX

de 9 h 00 à 13 h 00
BOULOGNE 18 septembre
20 novembre

de 9 h 00 à 12 h 30
CRETEIL 22 septembre
17 novembre

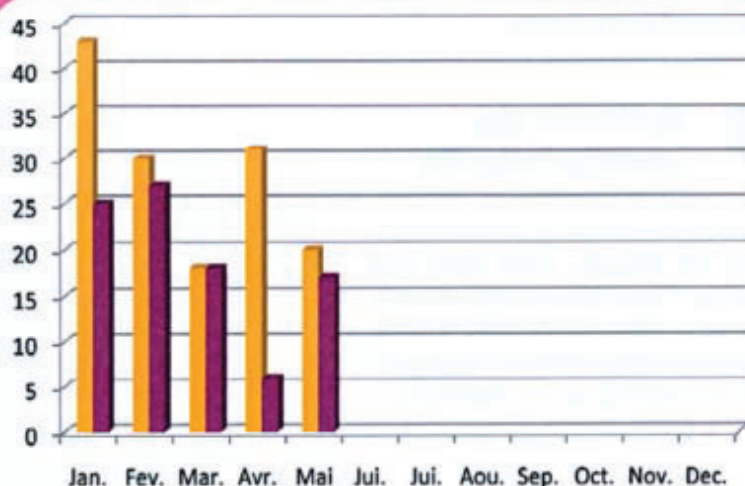
CONSEIL CENTRAL
de 9 h 00 à 16 h 00 (buffet offert)
18 juin
10 décembre

de 13 h 30 à 16 h 30
EVRY 18 septembre
20 novembre

de 9 h 00 à 12 h 00
MASSY 22 septembre
18 novembre

de 9 h 00 à 12 h 00
TRAPPES 17 septembre
19 novembre

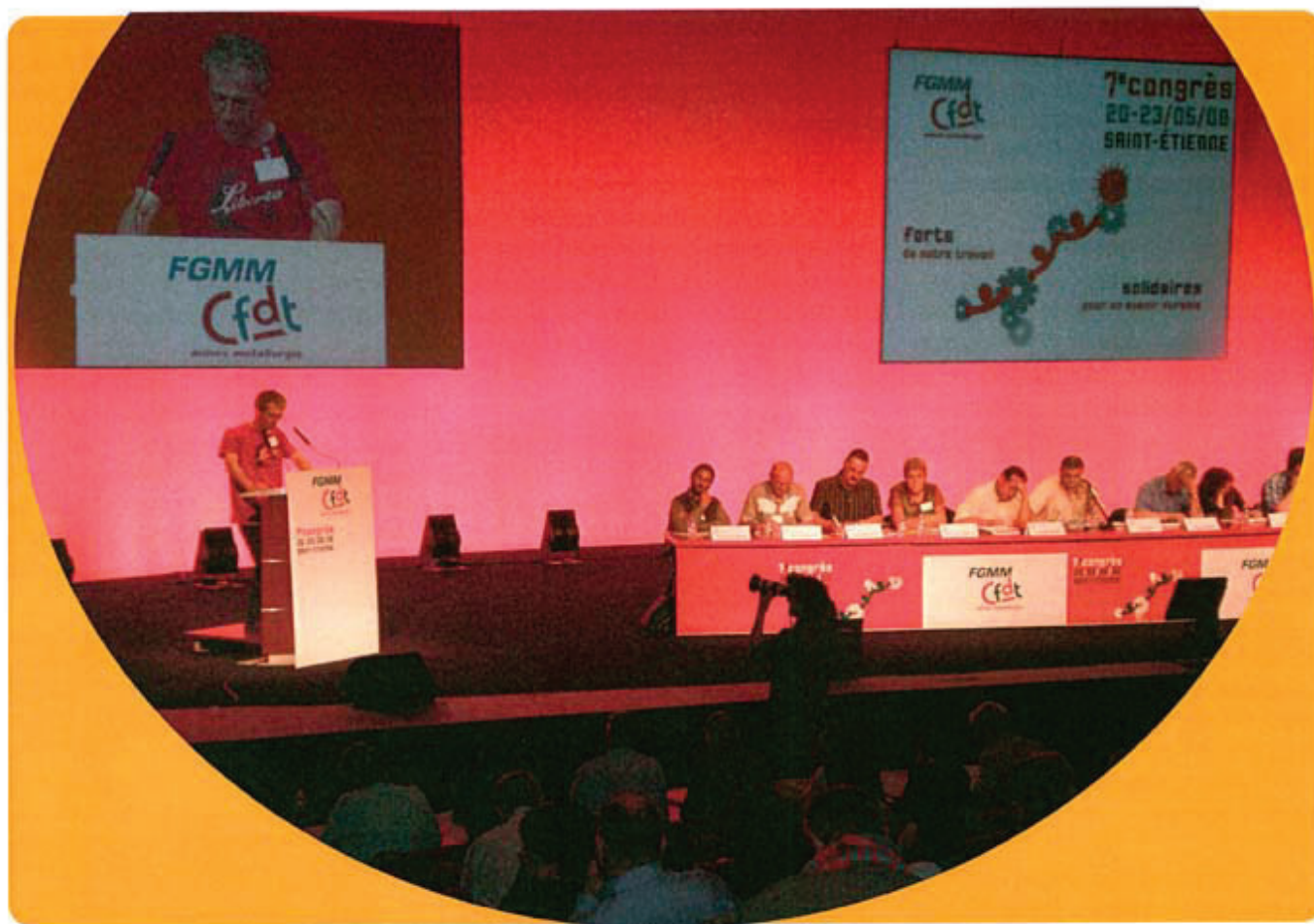
Cotisations



L'exercice 2007, en terme de cotisations, s'est soldé par une progression de 0,28%, passant de 26628 en 2006 à 26703 en fin d'année suivante. Au-delà de ces chiffres globaux, on notera la poursuite de la progression sur les départements 78, 91 et 92, alors que le 94 enregistre encore une perte d'adhérents. C'est donc sur ce département que nous devons accroître nos efforts en 2008.

Le diagramme en regard reflète les entrées et les sorties mensuelles (respectivement en orange et en mauve) de notre syndicat en 2008. Nous le retrouverons régulièrement dans *Action Métaux*.

 Yves Le Floch



VII^{ème} congrès de la FGMM :

Intervention du Secrétaire Général du Symétal



"Nous développons un syndicalisme qui veut assurer la représentation des salariés et la défense de leurs intérêts dans un objectif de transformation sociale en lien avec nos valeurs fondamentales de démocratie, de solidarité, d'émancipation des salariés. Un syndicalisme ayant fait le choix du réformisme pour y parvenir".

Voilà ce qui est inscrit sur le fronton du portail du site Internet de notre fédération. Une déclaration qui nous rassemble aujourd'hui, demain et les jours suivants autour d'un idéal ambitieux de "transformation sociale" mais avec des moyens pour y parvenir différents de ceux qui animèrent le syndicalisme français pendant une grande partie du 20^{ème} siècle.

La globalisation ou la mondialisation, quelque soit le nom qu'on lui donne, change fondamentalement toutes les données de l'économie et du social de notre vie. Nous vivons dans un monde qui change à toute vitesse, une accélération inégalée dans l'histoire de l'humanité. Nous vivons dans un monde complexe où chaque jour nos certitudes sont remises en question. Nous vivons dans un monde qui, s'il est heureux et profitable pour le CAC 40, est dangereux et cruel pour les pauvres, les exclus et les travailleurs.

A la CFTD, nous avons fait le choix d'accepter cette réalité et d'accompagner nos semblables dans ce présent qui, pour nous, mes camarades, est loin de la société que nous espérions, de la

transformation sociale que nous voulons.

Nous avons serré les rangs et bien souvent les dents. Nous avons lutté et nous luttons encore pour le droit au travail, le droit à gagner sa vie dans la dignité.

Nous ne le dirons jamais assez, la CFDT est une organisation pleine d'intelligence et de richesse humaine. Nous ne parlons pas uniquement de l'héritage que nous pouvons afficher avec fierté, mais de cette capacité à pouvoir se remettre en question pour toujours aller de l'avant de façon constructive.

Aujourd'hui, la CFDT se positionne comme un élément indispensable du débat social, œuvre pour l'intérêt général, dans le cadre d'une démocratie apaisée. Le choix de cette forme de syndicalisme réformiste, nous a amené à prendre nos distances vis-à-vis des politiques, particulièrement rompre avec le traditionnel appel au vote pour tel candidat, ou tel courant politique.

Oui, mes camarades, comme vous, nous portons les cicatrices des années 80 où le syndicalisme était le champ de bataille des partis politiques. Comme vous aussi, nous avons connu la peur de 2002 où l'extrême droite a menacé la démocratie.

A contrario, nous avons vécu des effets pervers de notre absence des débats politiques. Parce que nous avons refusé de nous engager dans les débats de la gauche dans la fin des années 90, nous avons raté notre rôle d'acteur important dans la bataille que nous portions pourtant depuis des années, celle du temps libre et des 35 heures. Nous nous sommes embourbés dans les forfaits parce que nous sommes arrivés trop tard et en position de faiblesse.

Nous pouvons déjà constater que notre prise de distance volontaire avec le milieu politique ne nous a pas amené l'engagement massif de ceux qui, à l'époque, nous reprochaient nos proximités idéologiques. A contrario, nous nous coupons peu à peu d'un lieu majeur de décision, au point de ne plus intervenir dans le rôle de celui qui impulse mais uniquement de celui qui subit et adapte.

Maintenant, au regard de ce que nous venons de vivre ces dernières années, nous nous posons une question grave.

Bouder le domaine large et complexe de la politique n'est-ce pas nier l'idée que le syndicalisme est un outil d'émancipation et de transformation de la société et, à ce titre, a un rôle politique qui dépasse largement la défense de l'intérêt de nos mandants ?

Quand nous revendiquons l'émancipation des salariés dans nos déclarations de référence, avons-nous l'hypocrisie d'oublier que nous voulons émanciper le salariat de la tutelle injuste, inique du capital ? Quand nous écrivons

que notre objectif est de transformation sociale, n'est-ce pas de vouloir en finir avec cette société où la valeur de l'homme ne se compte qu'en argent et en pouvoir d'achat ?

Abandonnez le terrain des politiques, est-ce reconnaître notre incapacité à changer cette société, est-ce accepté le libéralisme et toutes ses dérives ?

Devons-nous, par peur des extrêmes, adopter la culture de la pensée unique, n'accepter que les règles du dominant ? A l'heure où le mot réforme évoque dans l'esprit des travailleurs un recul de leurs avantages devons-nous continuer à donner la seule image d'un syndicaliste de négociation ?

Manifestations du 22 MAI 2008



Pourquoi un S à manifestations me direz vous ?

Et bien tout simplement car sur toute la France 700.000 personnes se sont déplacées pour dire au gouvernement leur refus de voir la durée de cotisation allongée à 41 ans tant que le dossier des pénibilités ne sera pas résolu et que la gestion des fins de carrière des seniors se limitera à une exclusion du monde du travail.

Que ce soit à Paris ou à Saint Etienne (lieu de manifestation des métallos CFDT en congrès de la FGMM), la mobili-

sation a été à la hauteur des enjeux.

Dynamique à Saint Etienne avec une sono et pas de slogan (heureusement que nous étions là), dynamique aussi à Paris avec une camionnette, point de rassemblement des métallos, sans sono mais avec des slogans.

C'est promis, la prochaine fois nous ferons mieux avec slogans et sono sur Paris. Nous vous attendons donc nombreux lors de nos prochains rassemblements afin de faire triompher nos revendications.

Sous prétexte que nous ne voulons plus nous engager dans les campagnes politiques devons nous laisser, sans réagir, un candidat se faire élire sur des propos aussi démagogiquement libérales et dangereusement destructeurs que "travaillez plus pour gagner plus", "donnez plus d'argent aux riches pour qu'ils dépendent plus pour les pauvres".

Ces propositions, l'idéologie qui les porte, nous le savons, sont à l'antithèse des valeurs que nous revendiquons. A l'heure où les délocalisations sauvages détruisent nos emplois, où l'argent fou spéculé sur une rentabilité de plus en plus intenables pour nos entreprises, pouvons nous entendre, sans prendre parti, un discours qui revendique encore plus d'inégalités, donc encore plus de souffrances pour ceux que nous représentons.

Si nous voulons donner un avenir à notre combat, nous devons reprendre notre place sur le terrain du débat politique. Pour être un syndicat porteur d'un projet de société, d'une vision concrète d'avenir, nous devons rejeter la politique des spécialistes et des élites qui se cloisonnent entre débats télévisés tronqués et petites magouilles de couloir. C'est à la base, dans les sections, dans les syndicats que nous devons nous réapproprié le débat de société, le débat politique dans toute la grandeur et la beauté de son terme.

Si le politique en France décide du niveau du SMIC, ce qui fait partie de ses prérogatives, le syndicaliste ne doit-il pas se positionner entre celui qui s'engage à remonter le pouvoir d'achat et celui qui considère que le SMIC est un frein à l'embauche des salariés à bas coût, aux salariés discounts ?

Doit-on, comme nous l'avons vu dernièrement en Région Parisienne, refuser de soutenir en tant que CFDT l'action de Pascal Chevalier, atteint du SIDA et gréviste de soins contre les franchises médicales, sous prétexte qu'il

était déjà soutenu par des organisations politiques et donc que nous avons le risque d'être récupéré ?

“Nous ne devons plus avoir honte de rêver d'un autre monde plus juste, plus équitable”

Si, comme nous le soupçonnons fortement, les valises de l'UIMM servaient à acheter les votes de quelques lobbies politiques, devons nous continuer à nier que les décisions de l'assemblée nationale ont plus d'impacts sur la vie sociale des salariés que nos négociations marathons et nos accords controversés avec le Medef. L'anecdote de la négo sur la modernisation du marché du travail ne nous a pas plus convaincu.

Devons-nous continuer à jouer de naïveté pour donner l'image d'un interlocuteur responsable, reconnu du système où les coups fourrés se font dans la pénombre des coulisses ? Est-ce ainsi que

Non, mes camarades, si dans cette assemblée, dans cette organisation nous voulons toujours déclarer hautement que nous sommes pour un syndicalisme d'émancipation et de transformation sociale, même -et surtout- si les moyens que nous avons choisis sont ceux des règles démocratiques et réformistes, nous devons nous donner les moyens de combattre et de changer la société que nous rejetons. Nous devons nous armer politiquement, dénoncer cette droite Bling Bling qui rejette nos valeurs de solidarité pour vanter la réussite individuelle à n'importe quel prix.

Nous devons reconstruire nos alliances avec les représentants de la société civile. Nous ne devons plus avoir peur de la politique. Nous ne devons plus avoir honte de rêver d'un autre monde, plus juste, plus équitable, pour nos enfants.

Indépendant des partis politiques et fiers de l'être, pluraliste dans nos débats et ouverts à l'ensemble des pensées démocrates, nous devons rejouer notre rôle majeur dans la vie de notre société française. Nous devons refaire entendre la voix de la CFDT à tous les niveaux, dans la plupart des lieux de débats et de décision.

Oui, au Symétal CFDT Sud Francilien, nous voulons que la CFDT, ses militants, refassent entendre leurs voix, n'aient plus de réticence de s'engager pour ou contre des positionnements et des courants de pensées politiques.

Nous devons avoir le courage et la fierté de porter nos couleurs sans peur qu'elles se ternissent aux couleurs des partis et réaffirmer notre volonté d'émancipation et notre désir de changement social.



nous attirerons les nouvelles générations et que nous transmettrons notre outil, le syndicalisme CFDT, pour qu'il s'inscrive dans l'avenir de notre société ?

 Michel Fourgeaud

AMENDEMENT 205

Défendu par Yves Le Floch pour le Symétal et le SMNS

Aujourd'hui, mes camarades, nous sommes réunis en congrès pour donner du sens à notre action tout en restant fidèles aux valeurs qui nous rassemblent.



Les sections de nos deux syndicats se sont investies dans le débat fédéral par plusieurs amendements. Certains visaient à infléchir l'action de notre organisation dans les décisions à venir, d'autres avaient l'ambition de maintenir la vision des valeurs que porte notre syndicalisme.

La suppression de la phrase : *"Notre industrie doit être compétitive.... jusqu'à... cruciale"* n'enlève rien à la démonstration des rédacteurs. Cette phrase dans notre esprit n'est qu'une introduction à un catalogue de contre propositions à la logique économique patronale. Retirer ce préambule ne remet pas en cause une politique que nous partageons très largement.

Pour tout vous confier, notre intervention nous semblait si minime que son intégration dans la résolution

nous semblait acquise. Nous avons donc été surpris d'être retenu au débat sur ce sujet.

Aussi, si je me retrouve à cette tribune, c'est que des camarades de la commission des amendements ont jugé que la mise en préalable du terme "coût du travail" avait une nécessité importante dans notre vision politique.

Même si le texte en appelle seulement à sa maîtrise, en lui reconnaissant une importance moins cruciale que nos propositions de politique industrielle, il reste dans notre résolution une référence absolue.

Les adhérents du Symétal et du SMNS considèrent que le terme "coût du travail", surtout de la façon dont il est mis en avant, ne doit pas figurer dans un texte qui engage l'avenir de la fédération.

Nous voudrions rappeler tout d'abord l'importance qu'ont les mots. Une importance tellement forte que les experts du CNPF (le MEDEF d'aujourd'hui pour les jeunes qui m'écoutent) ont fait du changement des termes à employer un engagement politique des plus importants de la dernière décennie.

Si cela n'a pas influé leur politique, cela a changé fondamentalement la perception qu'en ont eu les gens. C'est quelque part la communi-

rettes de licenciés. Aujourd'hui, nous avons des plans de sauvegarde de l'emploi... Est-ce que cela change quelque chose au désarroi ou la douleur des travailleurs concernés ?

Non, mais cela donne l'illusion que le patronat accompagne les salariés licenciés et qu'à ses choix économiques (même les pires), il y a une contrepartie sociale.

Nous entendons même actuellement un discours tendant à déresponsabiliser entièrement les décideurs économiques vis à vis de l'emploi, en faisant porter les problèmes du chômage uniquement sur les chômeurs.

Le coût du travail appartient au même lexique remanié par le Medef. Entendez bien mes camarades, vous n'apportez plus une plus value par votre effort dans l'entreprise, vous n'êtes plus une richesse, mais un coût, une valeur comptable négative.

Rappelons, mes camarades, que lorsque le MEDEF a voulu attaquer le coût du travail, c'était pour dénoncer les charges sur le salaire, cette injustice fiscale proclamée par les plus riches qui nous permet de maintenir notre protection santé, notre système de retraite.

Voilà ce que voulait détruire le MEDEF expliquant à qui voulait l'entendre que notre compétitivité économique ne se relèverait qu'en épousant le modèle social anglo-saxon, soit la privatisation de tous nos systèmes de protections sociales, la santé à celui qui veut, à celui qui peut, et oui, à celui qui peut se la payer.

Voilà pourquoi a été inventé le coût du travail. Voilà pourquoi son utilisation dans un texte de notre organisation nous donne de l'urticaire.

cation de ce que certains appellent la pensée unique.

Ainsi, nous avons entendu les plans sociaux remplacer les char-

AMENDEMENT N°205

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :	2 600	100,00%
CONTR' :		
ABSTENSIONS :		

CONGRESSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	28 240	43,20%
CONTR' :	37 136	56,80%
ABSTENSIONS :	1 982	

AMENDEMENT N°205 : REJETE

Bien sur nous vivons les mêmes choses que vous. Nous savons que le coût du travail, est considéré comme un argument fort du patronat, qui même s'il n'est pas unique, laisse entendre qu'il est le point incontournable de nos négociations en période de crise. Non, mes camarades, nous ne nions pas cette réalité.

Nous avons pris conscience que le monde avait changé et que le patriotisme industriel ne tenait plus la route face au libéralisme financier, que surveiller la ligne masse salariale sur un plan comptable était l'exercice préféré de nos décideurs.

Aujourd'hui le coût du travail est mis en avant pour expliquer nos dé-

localisations, pour nous mettre en concurrence avec les populations des pays émergents ou tout simplement paupérisés. Le coût du travail est un argument fort pour ceux qui combattent la RTT. Le coût du travail est le mot de ceux qui invoquent le mot réforme à la place de régression sociale.

Nous en sommes arrivés par le coût du travail à ce que nos dirigeants abandonnent la réflexion industrielle pour le comptable, pour un regard monétaire. Imaginez, on va délocaliser nos industries dans la zone dollars !

Non mes camarades, le coût du travail n'appartient pas à notre langage. Le coût du travail ne sert

qu'aux actionnaires, aux agioteurs en bourse de la mondialisation dérégulée. Le coût du travail est uniquement un mauvais coup porté aux travailleurs du monde entier.

Adopter le discours patronal, c'est quelque fois adopter la logique patronale.

C'est au nom du coût du travail qu'on a fermé les mines, c'est aussi au nom du coût du travail qu'on sacrifie les copains d'Arcelor Mittal et tant d'autres moins médiatisés.

Je vous demande donc, mes camarades, d'adopter massivement cet amendement.

RESULTATS DES VOTES

QUITUS

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :	1210	44,98%
CONTRE :		
ABSTINCTIONS :		

CONGRÉSSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :		83,40%
CONTRE :		16,60%
ABSTINCTIONS :		

QUITUS : **ADOPTÉ**

Amendement sur la sous-traitance

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :	1372	51,00%
CONTRE :	1318	49,00%
ABSTINCTIONS :		

CONGRÉSSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	41787	66,63%
CONTRE :	20925	33,37%
ABSTINCTIONS :	1666	

AMENDEMENT N°98 : **ADOPTÉ**

Suppression du "recours à l'immigration"

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :	259	10,00%
CONTRE :	2421	90,00%
ABSTINCTIONS :		

CONGRÉSSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	14221	24,61%
CONTRE :	43576	75,39%
ABSTINCTIONS :	1777	

AMENDEMENT N°8 : **REJETÉ**

Suppression du paragraphe sur les enjeux de la gouvernance des entreprises

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :		
CONTRE :	2690	100,00%
ABSTINCTIONS :		

CONGRÉSSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	11168	16,00%
CONTRE :	58498	84,00%
ABSTINCTIONS :	414	

AMENDEMENT N°116 : **REJETÉ**

Suppression du "conforme aux normes comptables"

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :		
CONTRE :	2690	100,00%
ABSTINCTIONS :		

CONGRÉSSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	13327	23,06%
CONTRE :	44741	77,41%
ABSTINCTIONS :	1707	

AMENDEMENT N°70 : **REJETÉ**

Modification de l'article sur les relations avec les acteurs économiques

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :		
CONTRE :	2690	100,00%
ABSTINCTIONS :		

CONGRÉSSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	8543	13,34%
CONTRE :	55498	86,66%
ABSTINCTIONS :	557	

61508

AMENDEMENT N°154 : **REJETÉ**

Suppression du "l'autonomie de celle-ci (la loi)"

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :	1130	42,01%
CONTRE :	1560	57,99%
ABSTINCTIONS :		

CONGRÉSSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	7160	12,78%
CONTRE :	48853	87,22%
ABSTINCTIONS :	1177	

AMENDEMENT N°79 : **REJETÉ**

Suppression des deux premiers chapitres sur le développement durable

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :	1533	56,99%
CONTRE :	376	13,98%
ABSTINCTIONS :	781	29,03%

CONGRÉSSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	18616	28,00%
CONTRE :	47879	72,00%
ABSTINCTIONS :	1057	

67552

AMENDEMENT N°158 : **REJETÉ**

Réponse fédérale à l'intervention du Symétal (extrait de l'intervention de D. GILLIER)



[.../...] La situation nationale est marquée par un climat social tendu sur de nombreux sujets : retraites, loi sur les lycées, réforme de l'Etat, mouvement de salariés sans papier, conflits sociaux sur les salaires ou sur la défense de l'emploi... Un an après l'élection de Nicolas Sarkozy et à peine un mois avant la présidence française de l'Union Européenne, les désillusions sur les questions de pouvoir d'achat et globalement une vision angoissée de l'avenir s'expriment, par exemple dans la chute de popularité du président. Le contexte économique européen est marqué d'une faible croissance persistante, qui limite les marges de manœuvre budgétaires. Les frustrations et les mécontentements ainsi révélés ou générés, rendent le climat social et politique instable. Le moral des ménages est au plus bas.

L'accueil réservé à l'intervention du Symétal Sud Francilien, montre que cette

salle est largement composée des 60 % qui ne font pas confiance au Président Sarkozy. J'en suis.

Que nous dit le Symétal ? Que cette société n'est pas celle que nous voulons. Qu'elle est dure aux travailleurs. En effet, et c'est le sens de la critique que nous en faisons dans le document "capitalisme, mondialisation, entreprise" et dans le rapport d'activité.

Il nous dit aussi avec regret, que notre volonté de réforme nous a amené à prendre nos distances vis-à-vis du politique, à ne plus appeler au vote pour tel courant politique, sous entendu "la gauche".

Sur ce dernier point, avouons que ce serait difficile, tant ceux qui se réclament de la gauche sont divisés, tant les écarts sont grands entre leurs options de fond, sur l'économie, sur l'Europe, sur la démocratie... Considérons aussi, comme le dit le rapport d'activité page 15, que les salariés qui nous font confiance se répartissent dans le paysage politique.

Mais c'est sur le fond que nous devons traiter cette question. Le rapport et la résolution prennent nettement parti de renouer ou d'entretenir avec les politiques, une relation de dialogue, considérant que la politique à une fonction irremplaçable et qu'il est de notre devoir de peser sur elle, avec nos idées et nos expériences.

Suppression du "recours à l'immigration"

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :		
CONTR :	7 690	100,00%
ABSTENSIONS :		

CONGRESSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	526	1,00%
CONTR :	52 326	99,00%
ABSTENSIONS :	7 054	

59 906

AMENDEMENT N°185 : REJETE

Modification de l'article sur la formation en alternance

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :	780	29,00%
CONTR :	1 910	71,00%
ABSTENSIONS :		

CONGRESSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	14 889	21,89%
CONTR :	53 140	78,11%
ABSTENSIONS :	837	

68 856

AMENDEMENT N°252 : REJETE

Ajout d'un paragraphe à l'article sur la mobilité

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :	2 600	100,00%
CONTR :		
ABSTENSIONS :		

CONGRESSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	61 419	92,20%
CONTR :	5 193	7,80%
ABSTENSIONS :	4 121	

70 731

AMENDEMENT N°267 : ADOPTE

Suppression de l'article sur la mise en place d'accords collectifs

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :	780	29,00%
CONTR :	1 910	71,00%
ABSTENSIONS :		

CONGRESSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	9 628	14,05%
CONTR :	58 887	85,95%
ABSTENSIONS :	1 406	

69 971

AMENDEMENT N°316 : REJETE

Amendement sur la mixité proportionnelle "à la mixité dans l'entreprise"

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :		
CONTR :	7 690	100,00%
ABSTENSIONS :		

CONGRESSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	15 764	23,27%
CONTR :	51 977	76,73%
ABSTENSIONS :	72	

67 808

AMENDEMENT N°405 : REJETE

RESOLUTION GENERALE

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN		
	Nb Mandats	%
POUR :	1 624	60,00%
CONTR :	1 076	40,00%
ABSTENSIONS :		

CONGRESSISTES		
	Nb Mandats	%
POUR :	55 378	80,19%
CONTR :	13 718	19,81%
ABSTENSIONS :	305	

69 401

RESOLUTION GENERALE : ADOPTEE

De là à dire que nous devons prendre parti, entre les partis, il y a un grand pas que nous ne franchirons pas. D'abord parce que ce serait compromettre un dialogue crédible avec tous ceux qui sont susceptibles de gouverner, qui considéreraient du fait de notre choix, que nous sommes de toute façon pour les uns déjà acquis et pour les autres, définitivement ennemis. En la matière, on a déjà donné avec l'union de la gauche et le programme commun, avec pour tout résultat, une image de syndicat politisé, non pas au sens noble dont on pourrait se réclamer par nos choix de société, mais au sens dépendant et surtout non syndical. Les salariés veulent des syndicats qui jouent leur rôle, ceux qui veulent un parti ont par ailleurs plus que le choix.

Dire, comme le fait le Symétal, que notre distance aux partis ne nous a pas amené les adhésions attendues, c'est passer un peu vite sur le doublement de nos effectifs de 1988 à 2003.

Considérer, comme il le fait, que cette absence de proximité avec la gauche, nous a fait rater notre rôle dans la bataille des 35 H, c'est délibérément ignorer que le gouvernement Jospin a dédaigné nos alertes sur la méthode et nos propositions. C'est minimiser ce que nous avons fait malgré tout pour la

mise en œuvre de cette réforme du temps de travail avec des milliers d'accords. C'est nous priver de l'identifiant que constitue pour nous les 35 H. Les 35 H sont le fruit d'une

“La CFDT ne se situe pas dans un camp, mais sur le champ du mouvement et de la réforme”

victoire électorale imprévue et donc impréparée mais surtout de l'acharnement des militants CFDT à les concrétiser.

Notre volonté de réforme ne nous conduit pas à l'éloignement du politique mais à nous situer sur le terrain syndical. Et ce serait tout de même un comble, qu'au moment où l'autonomie du dialogue social est souhaitée dans tous les discours des partis de gouvernement, comme nous l'avons revendiquée, ce soit nous qui la remettons en cause en nous faisant les servants d'un parti contre un autre.

Ce serait un comble si au moment où nous voulons dire au politique *“jouer tout votre rôle que nous respectons”*, nous nous mettions à considérer que les partis ont besoins de nous comme force d'appoint, si

ce n'est comme faire valoir.

La CFDT ne se situe pas dans un camp, mais sur le champ du mouvement et de la réforme, et tant mieux s'il s'y trouve aussi des partis.

Sur la base de notre propre critique sociale, nous devons nous extraire de cette ambiance anxieuse qu'induit un contexte difficile, pour comprendre cette période, pour préciser nos analyses, notre stratégie et nos objectifs. Nous devons continuer d'agir dans la cohérence de nos orientations pour faire connaître nos positions, convaincre, les soutenir. Nous devons pour cela nous appuyer sur les résultats concrets que nous obtenons et sur les espaces que nous ouvrons, à tous les niveaux, que vous avez rapporté ici depuis hier dans vos interventions : résultats des négociations avec le MEDEF, notamment sur la modernisation du marché du travail et la représentativité, résultats dans les champs conventionnels sur les salaires, la prévoyance complémentaire, l'égalité professionnelle, résultats dans les entreprises, sur la GPEC, les NAO, les recrutements déjeunes, les conditions de travail...

Nos interlocuteurs sont aussi patronaux. Mais avec l'affaire de l'UIMM, ce niveau de dialogue est interrompu depuis plusieurs mois. Nous l'avons dit, nous ne nous en réjouissons pas. Car ce sont les salariés qui en sont les premières victimes.

Ce que plusieurs d'entre vous ont dit des avancées réalisées au plan des conventions collectives territoriales est aussi possible au plan national. A fortiori quand les thèmes potentiels de négociation de branches se multiplient, en déclinaison notamment des accords avec le MEDEF. [.../...]

 Dominique Gillier

Intervention disponible in-extenso sur le site de la FGMM

SYMÉTAL CFDT SUD FRANCILIEN



CANDIDATS À L'ÉLECTION AU BUREAU FÉDÉRAL



ALCANNEAU Patrick
52 ans
Mécanicien
À la CFDT depuis 1975
Trésorier adjoint du syndicat
Nord Loiraine
Membre du Bureau Fédéral



BLANCARD Patricia
50 ans
Secrétaire nationale FOAM
À la CFDT depuis 1994
Membre du Bureau Fédéral



BOTTAZZI Vincent
47 ans
Secrétaire national FOAM
À la CFDT depuis 1989
Membre du Bureau Fédéral



CARSOULE Jean
55 ans
Technicien
À la CFDT depuis 1993
Secrétaire syndical du Cher



CERVEAU Denis
40 ans
Permanent CFDT
À la CFDT depuis 2001
Secrétaire général UMM Franche-Comté



CHAPUT Frédéric
40 ans
Tôlier
À la CFDT depuis 2003
Secrétaire général UMM Ain 2 Savoie



CHEREAU Luc
51 ans
Mécanicien Monteur
À la CFDT depuis 1981
Secrétaire général UMM Loire Atlantique
Vendée
Membre du Bureau Fédéral



CHERRIAU Viviane
45 ans
Conseillère développement
À la CFDT depuis 1995
Développement Pays de la Loire



COLLIN Jean-Luc
52 ans
Secrétaire national FOAM
À la CFDT depuis 1977
Membre du Bureau Fédéral



COPJAN Magali
44 ans
Employée
À la CFDT depuis 1996
DSC et DP



DELSANT Marc
58 ans
Développeur
À la CFDT depuis 1972
RDS



FIALON Thierry
40 ans
À la CFDT depuis 1994
Secrétaire Syndical de la Loire



FILLONNEAU Bernard
54 ans
Secrétaire national trésorier FOAM
À la CFDT depuis 1974
Membre du Bureau Fédéral



FOUCAIT Philippe
49 ans
Secrétaire général UMM Nord Pas de Calais
À la CFDT depuis 1994
Membre du Bureau Fédéral



FOURGEAUD Michel
47 ans
Technicien
À la CFDT depuis 2000
Secrétaire syndical Sud Francilien



FUCHTES Alain
49 ans
À la CFDT depuis 1981
Secrétaire général UMM Aquitaine
Membre du Bureau Fédéral



GARCIA José
50 ans
Agent administratif
À la CFDT depuis 1988
Trésorier syndical Aix Marseille
Membre du Bureau Fédéral



GILLIER Dominique
53 ans
Secrétaire général FOAM
À la CFDT depuis 1978
Membre du Bureau Fédéral



HONORE François
56 ans
Secrétaire général adjoint FOAM
À la CFDT depuis 1975
Membre du Bureau Fédéral



LANEURIE Jean-Pierre
50 ans
Agent technique maintenance
À la CFDT depuis 1995
Secrétaire syndical de l'Allier
Membre du Bureau Fédéral



LAROSE Alain
40 ans
Permanent syndical
À la CFDT depuis 1999
Secrétaire général UMM Basque Normande
Membre du Bureau Fédéral



MAURIETTE Jean-Noël
38 ans
Mécanicien
À la CFDT depuis 1996
Secrétaire général UMM Poitou-Charente-
Limousin
Membre du Bureau Fédéral



MAURIES Jean
47 ans
Technicien
À la CFDT depuis 1984
Membre du Bureau Fédéral



MAUROY Pascal
53 ans
Agent d'étude
À la CFDT depuis 1973
Secrétaire général UMM Champagne Ardennes
Membre du Bureau Fédéral



MOUS Céline
42 ans
Réceptionnaire
À la CFDT depuis 1994
Secrétaire syndical Indre et Loire



PASTOR Cathie
44 ans
Technicienne
À la CFDT depuis 1997
Secrétaire adjoint Symetal 38



PORTIER Philippe
43 ans
Secrétaire national FOAM
À la CFDT depuis 1993
Membre du Bureau Fédéral



REBRASSER Fabia
50 ans
Agent de fabrication
À la CFDT depuis 1999
Conseil de syndicat



SEGUENOT Gilles
49 ans
Electronicien
À la CFDT depuis 1962
Secrétaire général UMM Bretagne
Membre du Bureau Fédéral



STENI Mario
42 ans
Secrétaire national FOAM
À la CFDT depuis 1988
Membre du Bureau Fédéral



TENIN Claude
40 ans
À la CFDT depuis 1991
Secrétaire général UMM Anjou-Maine
Membre du Bureau Fédéral



TIGA Sylvie
45 ans
Cadre syndical
À la CFDT depuis 1987
Secrétaire général UMM Bourgogne
Membre du Bureau Fédéral



TINE Marie-Hélène
51 ans
Juriste
À la CFDT depuis 1978
Secrétaire général UMM UPSM



TOURET Michel
47 ans
Technicien de vérification
À la CFDT depuis 1987
DSC Avesa HC
Membre du Bureau Fédéral



ZUZLEWSKI Denis
49 ans
Electronicien
À la CFDT depuis 1987
Membre du Bureau Fédéral



WOLFFELSPERGER José
52 ans
Ajusteur
À la CFDT depuis 1972
Etu CE

Conseil local de BOULOGNE

Du 17 avril 2008

Par Stéphanie COLLET

Amendements présentés par le Symétal SF au congrès FGMM

Les amendements rédigés par le Symétal ont été déposés. Le syndicat attend une réponse de la FGMM pour savoir quels sont ceux acceptés. Les amendements seront ensuite transmis aux sections.

Finances de l'UPSM

Situation financière saine, le bilan a été approuvé et de nouvelles embauches ont été faites.

Représentativité syndicale, dialogue social et finance- ment des syndicats

Fin des négociations qui se sont terminées dans la nuit du 9 au 10 avril, elles portaient sur :

la représentativité
le développement
le financement

En ce qui concerne le financement, rien n'est prévu, les organisations syndicales doivent se financer principalement avec les cotisations perçues.

Ce qui va changer c'est surtout les règles de représentativité dans l'entreprise car pour être représentatif une organisation devra recueillir 10% des voix. Au niveau de la branche et au niveau interprofessionnel, ce seuil est fixé à 8%.

La validation d'accords devra être signé par une ou plusieurs organisations recueillant 30% des voix et ne pas faire l'objet d'une opposition majoritaire en voix.

TOUR DES SECTIONS



La direction a amorcé un projet de modification au niveau de la productivité dû à la concurrence (verre crée en 24h eu lieu de 4 jours). Inquiétude des salariés qui vont certainement subir des répercussions.



Réorganisation des services ; personnels lassés... Relance des négociations sur le temps de travail, mise à plat et homogénéisation. Déménagement de Malakoff à Vélizy soit 2500 salariés.



GPEC qui n'avance pas. Conclusion des NAO : 3,64% en globale par catégorie socio professionnelle. Grosse déception au niveau des + de 50 ans qui n'ont pas obtenu le montant souhaité et prévu par un accord signé.



Signature d'un contrat d'intéressement. Discrimination sur l'âge, un contact a été pris avec la HALDE. Litige sur un accord parité Homme/Femme et Handicapé, l'Inspection du Travail est avertie.



Climat social épouvantable, débrayage organisé et mise en place d'actions. GPEC pas encore fini.



RENAULT

Etude en cours sur les risques psychosociaux et obligations des risques professionnels.

Conseil local de TRAPPES

Du 15 avril 2008

Par Delphine PARANT

PRUD'HOMMES 2008

Les listes commencent à prendre bonne forme.

Cependant, il reste quelques failles concernant la section industrie sur Rambouillet. S'il manque toujours des noms, il sera alors procédé à un transfert depuis les listes de Versailles.

De même, un manque de noms se fait sentir en "industrie" et en "encadrement" sur Saint-Germain-en-Laye (essentiellement des femmes).

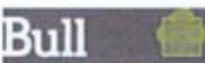
Maud BILLON, Secrétaire Générale de l'UD 78, rappelle qu'aucune réponse individuelle n'est faite à la réception des candidatures à l'UD.

TOUR DES SECTIONS

ALSTOM BOILERS : Les salariés ont quitté le site de Vélizy pour rejoindre Meudon. Un CE extraordinaire doit se tenir car une fusion/absorption doit se faire à Massy.

Un déménagement est prévu d'ici un an.

NAO : Un boycott est en cours, car celles-ci devraient se faire au niveau Groupe et non par établissement comme prévu initialement.



SAS : NAO ne sont toujours pas commencées. Il existe de la part de la Direction une volonté de démanteler la représentation des salariés au sein de l'entreprise. Des élections de CE & DP programmées initialement le 6 décembre ont été décalées en février, mais le quorum n'étant pas atteint, elles ont finalement eu lieu le 20

mars, sous la surveillance de la Direction. La CFDT a enregistré de bons résultats, mais il existe un risque d'invalidation car la Direction a eu gain de cause au Tribunal Administratif, à la suite de sa demande pour n'avoir qu'un seul CE (et non deux) malgré l'existence de 2 sites distincts. A suivre donc...

CRMA : Les NAO n'avancent pas. Débrayages, grèves, blocage vendredi dernier : amplification du mouvement prévue après les congés de printemps. Plateforme commune CGT-CFDT..



NAO en cours. Une réunion a lieu cet après-midi.



Des grèves ont eu lieu en février et mars. Une consultation des salariés sur l'opposition à l'accord déjà signé par la CGC et FO a montré une trop faible mobilisation, ce qui a conduit les organisations syndicales à abandonner l'idée d'une manifestation.

Début des négociations relatives à la promotion sociale.

THALES Optronique

NAO terminées. Les augmentations ont eu lieu en mars. Le déménagement vers Elancourt est en cours. Des négociations sont en cours concernant le temps de trajet supplémentaire ainsi que les frais kilométriques s'y affèrent.

SAGEM Communication

Deux chantiers sont en cours : l'un sur la prévoyance / frais de santé avec une demande de fusion des deux régimes existants, l'autre sur le

PEE avec une volonté de signature de la part de la CFDT.

Depuis le passage éclair dans le Groupe SAFRAN, des accords ont été signés sur la discrimination syndicale, entraînant un rattrapage de salaire et des promotions.



RENAULT Technocentre

NAO : pas de négociation pour les cadres, tout se fait "à la tête du client". Concernant les techniciens, la négociation a amené une augmentation de 2,5% minimum, avec une moyenne à 3%.

L'entité I-DVU a rejoint Renault et a pris les statuts de Renault SAS - Etablissement de Villiers Saint Frédéric, mais les salariés ne verront leur contrat modifié qu'au 1er juin.

D'autre part, l'établissement de fiches sur les risques psychosociaux est en cours.

GEMS : Les objectifs n'ayant pas été atteints, gel des embauches et restriction du train de vie (déplacements...). En ce qui concerne la GPEC, les négos sur la mutuelle et la prévoyance sont en attente.



NAO terminées, signées par 3 organisations syndicales, mais par la CFDT, avec une innovation de la Direction qui prélève 1% de l'enveloppe des augmentations pour le consacrer à l'abondement. Négociation Groupe sur le droit syndical avec remise à plat de la gestion des permanents syndicaux et remise à jour par la CGT de la répression syndicale.

METTLER : Silence radio sur le projet de géolocalisation. Concernant la GPEC : 4 réunions sont prévues dont 2 ont déjà eu lieu. Beaucoup de départs, forte démotivation salariés

tant sur le plan financier qu'en qualité de travail. Les compétences quittent la société.

 **GOODRICH** RAS. Calme en avril. Sous-charge de travail.

FCI : En attente. Les salariés pensent que l'annonce de la fermeture du site se fera d'ici fin avril.

THALES E-Transaction

Rachetés par HYPERCOM depuis le 1er avril. Des élections partielles de CE ont été enclenchées pour obtenir de nouveaux élus "non détachés" et bien présents sur le site.



Mercedes-Benz **NAO** en cours. Le calendrier prévisionnel des négociations en matière de GPEC n'est pas respecté. Une réunion a eu lieu en ce qui concerne la mutuelle. Le paiement des heures supplémentaires des non-cadres est OK. Les augmentations des salaires sont faites



Alcatel-Lucent **Vélizy** : NAO terminées, avec une enveloppe de 3,3% de la masse salariale, ce qui correspond à une augmentation de 2,5%. Constat de désaccord. Une pétition lancée sur les salaires a obtenu 600 signatures.



Alcatel-Lucent **Châteaufort** : Harmonisation des augmentations de salaires dans le Groupe. Un tract a été distribué sur les salaires des PDG américains et du Comité Directeur.

THALES Avionics

NAO terminées. GPEC sur deux sites : Meudon et Bordeaux. Etablissement de fiches métiers : la Direction veut faire disparaître les sites de production.

Sous-traitance accrue vers la Thaïlande.

Réunion de Groupe demain avec peut-être un remaniement et la crainte d'un regroupement Thales-Safran.

Rien à signaler pour les sections des entreprises **Comau** et **CRT**

DIF

Droit Individuel à la Formation

Demande globale des sections de savoir si des accords ont été signés dans les entreprises.

CAMPAGNE ORGANISATION

Les enveloppes de la campagne organisation sont distribuées ce jour. Une erreur sur les attestations fiscales a été signalée : le montant (exact) est indiqué en Francs et non en Euros.

Facture abonnements : les DS recevront Action Métaux et Syndicalisme Hebdo. Cet abonnement sera pris en charge par le syndicat pour les sections n'ayant pas les moyens de régler la facture correspondante.

Feuilles de route : il est demandé à chaque section de faire remonter les infos sur les mandats et les formations de chacun.

Proposition d'augmentation de la cotisation de 2%. Les trésoriers ont en charge la transmission au Symetal de la décision de chaque adhérent d'accepter ou non cette augmentation. ATTENTION : les réponses sont à transmettre avant le 15 mai 2008.

CONGRES FGMM

Réunion du bureau fédéral la semaine prochaine pour validation des amendements proposés par les syndicats.

Lors du Conseil de l'UPSM, les candidatures de Michel FOURGEAUD et Marie-Hélène TINE au bureau fédéral ont été retenues.

GESSY

Un bureau régional extraordinaire a eu lieu concernant la mise à disposition du fichier GESSY des adhérents auprès des UD, sous prétexte des élections prud'homales. Refus du Symetal pour des raisons de confidentialité. Finalement, le vote a autorisé cette mise à disposition (80% pour et 20% contre). Seuls le SMVSO et le Symetal étaient contre cette idée.

REPRESENTATIVITE SYNDICALE

Les négociations ont abouti à une position commune. La CFDT va certainement signer cet accord. Deux grands changements sont à noter :

1. Mesure sur la notion de représentativité : jusqu'à maintenant, 5 organisations syndicales n'avaient pas à justifier d'une quelconque représentativité : la CGT, FO, la CFTC, la CFE-CGC et la CFDT. Il sera désormais nécessaire d'obtenir une reconnaissance par les élections professionnelles, et seules les organisations syndicales obtenant au moins 10% des voix seront représentatives. Idem pour les délégués syndicaux, ils devront être "représentatifs" et donc être présents sur les listes électorales.
2. Sur le point de la validité des accords, ils devront être signés par des organisations syndicales

ayant une représentativité de plus de 30%. La CFDT, sur ce point, avait souhaité un seuil à 50%. Quant au droit d'opposition, il sera toujours valable.

L'application se fera à partir de janvier 2009 et dans un délai de 5 ans, non rétroactif si des élections ont déjà eu lieu auparavant. (Lire également l'article en page 3)

POUVOIR D'ACHAT

Une manifestation unitaire public/privé Ile de France sur le pouvoir d'achat aura lieu le 16 avril 2008. Elle se déroulera dans les "quartiers chics" de la capitale. Notre présence est importante pour montrer la force du Symetal.

Lundi de Pentecôte

Ce jour redevient férié, mais l'employeur est encore libre de l'accorder ou non pour 2008 au titre de la journée de solidarité.

Conseil local de MASSY

Du 10 avril 2008

Par Delphine PARANT

CONVENTION COLLECTIVE DE LA METALLURGIE EN ILE DE FRANCE 2008

1 grille de classification + 1 grille de salaires : négos

Territoire non cadres national : plus de 10 conventions collectives différentes dans la métallurgie. Concernant l'Ile de France, il n'y a qu'une seule convention, excepté pour le 77 qui a sa propre convention.

Pas d'évolution. Demande de négociations

Des réunions sont en cours sur la négociation des salaires minimums 2007 & 2008.

GIMM très puissant avec de fortes ramifications avec l'UIMM.

Dans beaucoup de sociétés, la discrimination n'est pas que sur les salaires. Elle porte également sur la progression dans la classification ainsi que sur l'évolution de carrière.

Faire un point sur l'état des lieux élus/mandatés. Demander un bilan à la Direction tous les ans.

MANIF DU 16 AVRIL

Le parcours prévu pour la manifestation est atypique, car il passera des les "beaux quartiers" de la capitale et partira du Conseil Régional pour se terminer devant les locaux du MEDEF.

Un appel est lancé à toutes les sections afin de mobiliser leurs adhérents.

Si une demande forte se fait sentir sur Massy, nous verrons avec la CGT afin de mettre un bus à disposition.

Fin de la négociation sur la représentativité. L'accord sera mis à signature en fin de semaine ou au plus tard au début de la semaine prochaine. La CGT et la CFDT sont prêtes à signer cet accord.

La loi de modernisation du travail est quant à elle programmée pour le mois de juin.

TOUR DES SECTIONS

SAGEM DS

Discrimination syndicale : le problème vient enfin de se résoudre après 3 ans de négociations, qui ont permis d'aboutir un accord amiable évitant ainsi les Prud'Hommes.

Accord de droit syndical : Signature d'une transaction pour éviter les Prud'hommes suite à une discrimination syndicale.

Accord de méthode signé en 2007 et résolu fin mars 2008.

Mutuelle : Négociation d'un accord collectif pour une mutuelle identique pour tous les salariés du Groupe SA-FRAN (40 à 45 000 personnes en France réparties sur 33 entreprises).

Le choix des organismes est fait : prévention santé : Mutualité Nationale, prévention décès/invalidité : Novalis.

Actuellement, la prise en charge des frais est répartie entre 55% pour l'entreprise et 45% pour le salarié.

SAGEM Groupe

Plan industriel pluriannuel (PIP) : signé pour une durée de 3 ans, il prévoit une réorganisation de l'entreprise (déplacements / transfert d'activités). La GPEC mise en place va concerner l'emploi de 400 à 500 personnes. Décision a été prise de vendre l'activité de fabrication des portables, ainsi que la cession de l'activité communication (Livebox, décodeurs TNT et satellite) à un fond de pension américain.

THALES

NAO terminées. Les augmentations ont été distribuées : 2% (avec plancher de 50 €) pour les ouvriers et les techniciens, et 2% pour les ingénieurs dont les objectifs ont été atteints.

Accord de droit syndical : Accord syndical de groupe depuis 2006. Un entretien tous les deux ans pour les élus.

Mutuelle : Mutuelle actuelle : Novalis. Régime unique depuis novembre 2006.

THALES UMS

140 personnes sur le site de Saclay et 80 personnes en Allemagne. Tous viennent de Thomson CSF Défense. Travaillent sur une nouvelle technologie de missiles (en relation avec la DGA). La conception et les études se font en France, la fabrication et l'assemblage sont réalisés en Allemagne.

Les négociations 2007 avaient été positives (1 000 € de prime, soit environ 5%), contrairement aux premières négociations de 2008. Finalement, les NAO ont permis d'obtenir 3% d'augmentation individuelle pour les ouvriers, avec 45 € plancher, une prime d'équipe à 5%, 3% de fixe et 1% de variable pour les ingénieurs et cadres, et 2% d'AG pour les techniciens auxquels se rajoutent 1,6% d'augmentation individuelle.

Accord de droit syndical : Texte appliqué à 100%. La direction est ok sur la représentativité. Evolution de carrière et rattrapage salaires.

THALES Recherche & Technologie

NAO terminées. Les rallonges ont été distribuées. Pour les niveaux 1 à 4 : 2% d'AG + 1,5 % en AI et plancher à 50 €, pour les niveaux 5 : 1,8% d'AG et 1,5% d'AI, pour les ingénieurs et cadres : 3% d'augmentation individuelle.

Rattrapage des inégalités hommes - femmes : crédit de 0,1% et crédit de 0,3% pour la promotion.

Stress au travail : augmentation des problèmes liés au stress. Des courriers ont été adressés à la Direction et une commission a été mise en place au CHSCT. Le médecin du travail a mis en place un questionnaire, qui a révélé que plus d'une dizaine de personnes se trouvaient au maximum de l'indicateur de stress (dont une personne en arrêt de travail depuis deux mois).

Deux accords sont actuellement proposés à la signature : l'un sur l'égalité hommes/femmes, l'autre sur la renégociation de l'accord d'intéressement.

Accord de droit syndical : Difficultés dans l'application de l'accord signé fin 2006. La direction a été interpellée deux fois, mais ne bouge pas.



NAO en cours. Une troisième réunion a eu lieu hier. La Direction est prête à accepter les demandes (1 300 € annuels toutes catégories confondues, équivalent à un 13ème mois), mais attend un accord des USA.

Une renégociation de l'accord sur les 35 heures est demandée par la Direction pour faire pencher la balance dans la négociation des salaires. La CFDT attend la dénonciation de l'accord par la Direction.

Accord de droit syndical : Aucun accord en place.

ANSALDO :

GPEC en cours de signature.

L'accord sur le PERCO est en cours de négociation. Rien n'est prévu concernant la participation de l'entreprise (abondement).

A la demande de la Direction, le CE (géré par la CGT) a cessé ses activités sociales suite à une plainte concernant la location de DVD sans paiement de droits d'auteurs.

Accord de droit syndical : Aucun accord en place.

Mutuelle : Pourcentage du plafond mensuel de la Sécu.

ONERA Début des NAO (dépendent d'un cadrage de Bercy). Ont demandé entre 2,6 et 2,8%.

Des négociations concernant des élections sont prévues en fin d'année. Il y a deux ans, le webvote avait été mis en place avec succès, mais la CFDT ne souhaite pas renouveler ce mode de scrutin qui pose des problèmes de sécurité et de confidentialité.

Accord de droit syndical : accord salarial. Mandat (> 10% heure) protégé. Pas de reconnaissance des mandats extérieurs.

Mutuelle : Renégociation actuelle avec appel d'offres. Part salariale supérieure à la part patronale. Changement de prestation (fixe + pourcentage en fonction de la couverture).

SAGEM Obtention de l'autorisation de diffuser leur lettre d'information par mail.

Signature d'un accord de déblocage de la participation (seulement les fonds SAFRAN et l'argent bloqué avant fin 2007).

GROUPE SAFRAN

Accord de droit syndical : Accord de droit syndical groupe redescendu sur chaque entreprise. Automatiquement comparaison salaires élus & panel salariés après négociations salariales.

THALESTED Vélizy

Accord de droit syndical : Démarche engagée il y a 10 ans et réglée en 2000 par une transaction. Depuis, il semble ne plus y avoir de discrimination syndicale.

Mutuelle : Pour les non-cadres, la prise en charge dépend du régime (part patronale fixe + pourcentage salarié).

Conseil Central de MASSY

Du 18 juin 2008

ORDRE DU JOUR

- 9 h 00** Accueil
- 9 h 20** Intervention du secrétaire adjoint Yves LE FLOCH pour la présentation de la journée
- 9 h 30** Présentation du déroulement du congrès
- 10 h 30** Débat sur l'accord de la représentativité
- 11 h 45** Présentation des actions pour les élections prud'hommes sur les départements de l'Essonne et du Val-de-Marne par Jean-Luc TOUITOU secrétaire de l'UD91
puis point sur les UD des Yvelines et des Hauts de Seine 92
- 12 h 30** Buffet
- 13 h 45** Présentation et débat sur la recodification du code du travail.
- 14 h 45** Divers (formation, permanence juridique, point sur les cotisations)
- 15 h 30** Intervention de clôture du Secrétaire Général Michel FOURGEAUD
- 16 h 00** Fin du conseil



Saint Etienne le 22 mai 2008



Information



ATTENTION :

Pour des raisons d'ordre pratique, les permanences d'Évry et de Créteil changent à partir du 1^{er} septembre, et celle de Massy à compter du 1^{er} juillet.

PERMANENCES

Boulogne : lundi et jeudi

Créteil : lundi

Évry : jeudi

Massy : du lundi au vendredi

Trappes : mardi

Vos contacts

Massy

14 rue du chemin des Femmes
91300 MASSY
Tél : 09 61 00 00 02
symetalscfdt@orange.fr

Michel Fourgeaud

symetal.fourgeaud@orange.fr

Yves le Floch

symetal.lefloch@orange.fr

Gérard Mantoan

symetal.mantoan@orange.fr

Michel Ulrich

symetal.ulrich@orange.fr

Christian Brossard

symetal.brossard@orange.fr

Sossi Koukourahlian

symetal.sossi@orange.fr

Thibaut Doumergue

symetal.thibaut@orange.fr

Antenne de Boulogne Billancourt

245, boulevard Jean Jaurès
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
Tél : 01 46 09 02 30

Stéphanie Collet

symetal.boulogne@orange.fr

Antenne de Créteil

Bourse du travail - bureau 603
11, rue des Archives
94010 CRÉTEIL
Tél : 01 43 99 54 02

Marie-Claude MOURET

symetal.creteil@orange.fr

Antenne d'Évry

12, place des terrasses de l'Agora
91000 ÉVRY
Tél : 01 60 78 33 74

Delphine Parant

symetal.evry@orange.fr

Antenne de Trappes

301 avenue des Bouleaux
78190 TRAPPES
Tél : 01 30 51 70 23

Delphine Parant

symetal.trappes@orange.fr

UPSM

7/9, rue Euryale Dehaynin
75019 PARIS
Tél : 01 53 38 48 48

Marie-Hélène Tiné

upsm.hm.tine@wanadoo.fr

Sossi Koukourahlian

upsm.compta@wanadoo.fr

Anne-Marie Stroeymeyt

ifeas@wanadoo.fr

Karine Thimonier

upsm.secretariat@wanadoo.fr

Sandrine BERNARD

upsm.sandrine-bernard@wanadoo.fr